

MOTION DU CONSEIL SYNDICAL ACADÉMIQUE ÉLARGI DE L'ACADÉMIE DE LILLE

Le Conseil Syndical Académique Élargi du SNETAA-FO de l'Académie de Lille, réuni le jeudi 14 décembre 2023 à Douai, dénonce l'entreprise de liquidation du lycée professionnel organisée par le gouvernement, qui va de pair avec celle attaquant le statut de fonctionnaire des personnels.

En effet, à la rentrée prochaine, le gouvernement veut imposer aux élèves de terminale de Bac Pro des parcours différenciés de 6 semaines (un « stage » en entreprise ou un temps de préparation à la poursuite d'études dont on ignore toutes les modalités) en fin d'année scolaire, ce qui constitue une remise en cause frontale du temps de travail des PLP.

La ministre déléguée indique que les 6 semaines de stage sans certification devront être compensées intégralement par tous les professeurs : c'est l'annualisation qui se profile à la prochaine rentrée pour tous les PLP et donc la fin du statut !

De plus avec cette réforme, la carte de formation des lycées professionnels serait mise sous tutelle du patronat local, avec une concertation menée sous la direction du préfet ou du sous-préfet, en présence des chefs d'entreprises, dès janvier 2024.

Ce sont des fermetures de filières, de postes, des reconversions forcées, des formations livrées aux intérêts privés qui se profilent. Mais également des conséquences sur les jeunes qui ne seront plus libres de construire leur projet professionnel.

Le SNETAA-FO, attaché à l'existence de diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives et à la voie professionnelle sous statut scolaire, publique et laïque, dénonce des objectifs utilitaristes et des conséquences pour tous les diplômés de baccalauréat professionnel et sur les personnels.

Malgré une large intersyndicale opposée aux propositions faites dans les audiences avec la Ministre, la remise en cause du fondement même du lycée professionnel, en déstructurant l'ensemble du cycle de Bac Pro, en particulier l'année de terminale, se poursuit.

Le SNETAA-FO rappelle son attachement au dialogue, et force de proposition, continue à demander un diagnostic partagé, sincère et exhaustif comme préalable à toute réforme de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Pour le SNETAA-FO, toute réforme acceptable ne peut être mise en place que dans l'intérêt des élèves, et dans le respect du statut des PLP.

Le SNETAA-FO appelle tous les personnels à poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait de la réforme Grandjean du LP.

Douai, le jeudi 14 décembre 2023

MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ